

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Assurances Multirisques Ittihad

AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

Comme annoncé dans le communiqué de presse de la société daté du 6 mars 2018, AMI Assurances a intégré dans ses états financiers, arrêtés au 31 décembre 2017, les insuffisances de provisions techniques et financières relatives à l'exercice 2017 et antérieurs, prenant ainsi en compte l'ensemble des réserves formulées par l'autorité de tutelle.

Dans le même contexte, les actionnaires de la société ont décidé d'apporter tout leur soutien et contribution au plan de relance élaboré par la nouvelle Direction Générale et approuvé par son Conseil d'Administration. Ce plan intègre l'émission avant le 31 décembre 2018 de titres participatifs d'un montant de 35 millions de dinars (35.000.000 DT) remboursable dans un délai de sept ans, souscrits par ses actionnaires, et sur lesquels la prochaine A.G.O du 14 décembre 2018 aura à statuer. Le plan intègre également un nouveau plan stratégique de développement comportant principalement :

- La maîtrise des risques de la branche automobile ;
- Le développement des autres branches d'assurance notamment à travers la bancassurance ;
- L'utilisation efficace des canaux de distribution ;
- La maîtrise des frais de gestion ;
- La dynamisation du portefeuille de placements.

Les actionnaires conscients du potentiel de la société ont validé et apporté leur soutien à ce plan pour permettre à Assurances AMI de devenir un des principaux opérateurs rentables du secteur.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*